



# Occitanie : le boum des cabines médicales de téléconsultation



Le patient s'installe dans la cabine et, guidé par un médecin en visioconférence, effectue ses examens. MAXPPP



## SANTÉ

L'État prévoit de rembourser un million d'actes de télé-médecine en 2020. L'appel d'air suscite des projets d'espaces connectés en mairie et en pharmacie. Ils bousculent les codes du colloque singulier médecin/patient.

**Sophie Guiraud**

sguiraud@midilibre.com

Une installation à la pharmacie Preiss de Bagnols-sur-Cèze fin décembre, une autre à Perpignan, un projet imminent à la pharmacie des Poètes à Béziers, d'autres à Nîmes, Pont-Saint-Espirit, Rodilhan, Beaucaire, Montfaucon dans le Gard encore, Montolieu dans l'Aude, Canet-en-Roussillon. Puis Le Soler dans les Pyrénées-Orientales, en avril... souvent dans des officines, parfois dans une mairie.

Les cabinets médicaux connectés, ces cabines de quelques mètres carrés permettant de consulter à distance un médecin qui apparaît sur un écran de visioconférence pour guider l'utilisateur à prendre son pouls, mesurer son rythme cardiaque et autres constantes nécessaires au diagnostic d'une affection, sont en plein développement dans la région.

Le coup d'envoi a été donné l'été 2018 par un avenant à la convention médicale, qui balise les conditions d'un remboursement des téléconsultations. Et puis « les textes ont tardé à sortir », soupire un intervenant. Un léger contretemps, dans un parcours d'obstacles : l'utilisation des cabines de télé-médecine est autorisée depuis dix ans en France. Dans un ciel administratif désormais dégagé, sur fond de difficultés d'accès à un praticien et de crise aux urgences, c'est la

ruée. À côté de la start-up Tessan, qui déploie son réseau en Occitanie, les opérateurs sont légion.

Présent dans les entreprises (Airbus à Toulouse), le groupe H4D et sa Consult Station forte de dix outils connectés, est aussi dans les starting-blocks. En septembre 2019, la société était aux journées de l'innovation de Rodez. Elle attend les élections municipales pour revenir vers les élus aveyronnais.

D'ici là, le réseau de pharmacies

rassurer. D'autant que le dispositif est onéreux. « 1 500 € la location mensuelle » d'une cabine, précise Lucas Goumarre, cofondateur de Tessan. Ou 70 000 € à l'achat. Et 650 €/mois d'entretien. Chez H4D, on rappelle que la société a été créée à Aix-en-Provence à l'initiative d'un médecin, le docteur Baudino. Autre gage de sérieux : la société n'est pas pressée. Née en 2008, elle se déploie « sans précipitation » : « On fait de la médecine, pas du gadget. La télé-médecine n'existe pas sans médecins réels, locaux, derrière l'écran, dans le cadre d'un projet de territoire », assure le chargé de développement.

Tessan joue aussi la proximité. Lucas Goumarre est « originaire de Perpignan », a été « formé à l'école de pharmacie de Montpellier ». La start-up s'apprête à doubler son siège à Neuilly-sur-Seine d'une antenne au Soler (Pyrénées-Orientales). « Des problèmes éthiques, il n'y en a pas », assure le trentenaire, qui rassure : « Le médecin est formé, et il n'est pas dans un call center à Paris. On peut prendre en charge 80 % des consultations classiques, un tiers de pathologies de saison, un tiers de renouvellement d'ordonnance sur des maladies chroniques, un tiers de dermatologie », précise le jeune dirigeant d'une société pressée, qui projette de s'ouvrir à des spécialités médicales, d'investir l'Angleterre et l'Espagne. « Tous les jours, un pharmacien m'appelle ».



**Tous les jours,  
un pharmacien  
m'appelle**

LUCAS GOUMARRE  
(COFONDATEUR DE TESSAN)



Pharmabest, présent à Alès, Montpellier, Béziers, Carcassonne, Nîmes, Perpignan, aura aussi ses cabinets médicaux connectés. « On est prêt », assure le chargé de projet, Alain Styl, qui ne dit rien de l'opérateur choisi dans un contexte où les appréhensions sont grandes, et les dérapages invitent à la vigilance. En janvier 2020, la téléconsultation a terni son image en proposant des arrêts maladie sur "commande", l'assurance maladie a déposé une plainte.

Face aux dérives potentielles, les acteurs du marché tentent de



## À l'Agence régionale de santé « les pharmaciens se désolent, elles prennent la poussière »

À l'agence régionale de santé (ARS), Jérôme Salerne, responsable du pôle e-santé et transformation numérique, et Élisabeth Souviron référente en télé-médecine, rappellent le contexte, la « libéralisation des activités de télé-médecine » : « Jusqu'en 2018, il était nécessaire de prévenir les autorités compétentes, et de contractualiser avec l'agence régionale de santé. Ce n'est plus nécessaire, nous n'avons aucun motif d'effectuer des contrôles quand on nous informe d'un projet », précisent-ils en préambule.

Ce qui ne veut pas dire qu'on peut faire n'importe quoi : « La téléconsultation dans un cabinet médical connecté est un recours si le patient n'a pas de médecin traitant ou si le médecin traitant n'est pas disponible dans un délai raisonnable », souligne l'ARS, qui précise que le dispositif « peut être pratique », dans des zones frappées par une « raréfaction de l'offre médicale ».

Il devrait aussi alléger la fréquentation des services d'urgences.

Le médecin qui assure la consultation engage sa responsabilité : « Il s'expose à des contrôles », insiste Élisabeth Souviron. Elle admet que ce ne sera pas simple. Mais l'assurance-maladie a déjà fait preuve de fermeté sur le sujet : en janvier 2019, elle a gagné son bras de fer contre la plateforme Livi, à Créteil, alors qu'elle refusait le remboursement de téléconsultations hors du cadre de la convention médicale.

Par ailleurs, « il faut s'inscrire dans un parcours de soin coordonné », au risque de perdre des informations médicales.

### La partie émergée

Pas question de créer des consultations "hors sol", martèle à longueur d'interventions Nicolas Revel, le directeur général de l'assurance maladie : il inscrit ce type de consultations « dans un cadre territorialisé »

pour éviter l'émergence de « patients consommateurs ». Vont-ils être séduits ? À Bagnols-sur-Cèze, Guillaume Preiss, gêné par l'écho fait à son initiative qui bouscule les professionnels de santé, ne veut plus d'exposition médiatique. Il faut donc s'en tenir à son bilan, « cinq à sept patients par jour ».

« Les zones sous-dotées sont aussi souvent des zones où la population est âgée, et n'est pas la plus à même d'utiliser ces outils », met en garde l'ARS, qui fait état de désillusions. « Des pharmaciens nous appellent après avoir passé des contrats avec des sociétés qui installent des cabines médicales. Ils se désolent parce qu'elles prennent la poussière, et nous demandent ce qu'il faut faire », souligne Élisabeth Souviron. Avec Jérôme Salerne, elle rappelle que « l'ARS finance des outils de télé-médecine », qu'il « n'y a parfois pas besoin d'acheter une cabine ». « Il



Élisabeth Souviron et Jérôme Salerne, à l'ARS : vigilants.

DR

vaut mieux, si son médecin est absent, voir un de ses collègues », conseillent-ils encore. Le groupement de santé Occitanie répond aux demandes d'information des professionnels sur le sujet (1).

En 2020, le gouvernement a

prévu de financer un million d'actes de téléconsultation en France, contre un objectif de 500 000 l'an dernier et à peine 30 000 réalisés.

> Contact : 05 67 20 74 04.